

CONVENTION ANCELLE 2025-2026

Entre les soussignés : **A T S C A F des HAUTES ALPES**
D D F i P des Hautes Alpes - 4 cours Ladouceur - BP 104 -
05000 GAP
 Tél 06 31 69 2172 @ atscaf05@protonmail.com
 et

La Régie des Remontées Mécaniques d'Ancelle, 2 Place de la Mairie, 05260 Ancelle, n° siret : 210.500.047.00043, représentée par Monsieur BOUCHET Vincent, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^e Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités de vente de titres de transport des Remontées Mécaniques pour le domaine alpin et les redevances pour le domaine nordique et la patinoire.

Article 2 Durée et résiliation

La présente convention est établie pour la durée de la saison 2025-2026, du 13 décembre 2025 au 22 mars 2026 pour le domaine alpin et nordique et du 20 décembre 2025 au 08 mars 2026 pour la patinoire.

Article 3 Conditions financières et de ventes

Toutes les personnes se présentant avec un justificatif (détenteur du badge nominatif et sur présentation d'une pièce d'identité) pourront bénéficier du tarif groupe indiqué ci-dessous et pourront en faire bénéficier leurs ayants droits directs.

<u>Tarifs domaine Alpin 2025-2026</u>	
PRODUITS	GROUPES
1 Jour	24,20 €
2 Jours consécutifs	46,50 €
5 jours consécutifs nominatif (avec photo)	110,00 €
1 jour 1ères GLISSES	16,50 €
3H consécutives	19,80 €
3H consécutives Espace 1ères GLISSES	14,50 €
TK pré la côte, TK Pré Joubert et TK Château	
Assurance facultative journalière	€
Support magnétique obligatoire non remboursable	3,00 €

Tarifs Redevances Nordiques 2025-2026

SEANCES	TARIFS TTC
Nordic Pass Groupe 1ère trace	4,00 €
Plan itinéraire Raquettes	2,00 €
Support magnétique rechargeable obligatoire :	3,00 €

Tarifs Redevances Patinoire 2025-2026

Catégorie Clientèle	Tarifs TTC
Enfant moins de 5 ans accompagné	0,00 €
Enfant de 5 à 11 ans inclus	6,00 €
Adulte à partir de 12 ans	7,00 €
Groupe (à partir de 15 personnes)	3,50 €
Abonnement saison (nominatif avec photo)	56,00 €
Privatisation patinoire (séance de 2h, 40 personnes maximum)	150,00 €

Information et réservations par mail à regie-rm-billetterie@ancelle.fr

Article 4 Modalités et délais de paiement

Le règlement s'effectuera directement en caisse.

Article 5 Conditions générales de vente et d'utilisation

Selon le domaine ce référer au Conditions Générales de vente et d'Utilisation.

Article 6 Règlement des différends et compétence juridictionnelle

Les litiges éventuels sont régis exclusivement par les lois et règlements français.

Dans le cas d'un différend auquel cette convention pourrait donner lieu en ce qui concerne sa validité, son interprétation, son exécution ou sa résiliation, les parties rechercheront par priorité un accord amiable.

Si un accord ne pouvait intervenir après une tentative de règlement à l'amiable, les litiges seront portés devant les tribunaux compétents.

Fait en deux exemplaires, à Ancelle, le 29/08/2025

Mme MATHERON Pascale
Responsable billetterie / Régisseuse R.M. d'Ancelle

Mme Dominique CAFFARÈL
Responsable...présidente de l'ATCAF05

ATCAF05
ASSOCIATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE
DES ADMINISTRATIONS FINANCIERES